

« Affirmer la liberté, c'est prendre sur soi l'origine du mal »
Paul Ricoeur, *Le conflit des interprétations*¹.

Le 2 avril 2013 - 71^{ème} et 72^{ème} session de la soixante septième plénière de l'Assemblée générale - pour la première fois depuis 11 ans je ne suis pas aux Nations Unies à New York pour un évènement majeur du traité sur le commerce des armes. Notre ONG, *Action sécurité éthique républicaine* que je préside, n'a pas eu les moyens de prolonger ma présence à New York. Je regarde ce moment de mon appartement parisien, en direct sur le web des Nations Unies. Je reconnais sur une image furtive Brian Wood d'*Amnesty international*, mon ami et vieux compagnon de lutte « penseur » du traité. Je l'appelle, nous échangeons brièvement au téléphone notre émotion de voir les Etats voter pour un projet qu'il porte pour sa part depuis plus de 20 ans. Si nous ne savions comment mettre toutes les sections d'Amnesty International en mouvement lors des premiers jours de préparation de la campagne *Contrôlez les armes* avec Sauro Scarpelli, aujourd'hui nous avons fait un long chemin. Pour ma part, je n'avais commencé à travailler sur ce projet de régulation du commerce des armes qu'à la fin de 1997, même si mon engagement au sein d'Amnesty international avait commencé en 1978. Mes premiers pas au sein du mouvement international des droits de l'Homme m'avaient conforté dans une longue insoumission au service militaire au début des années 1980, et je me trouvais aujourd'hui devant la synthèse pragmatique de mes tous premiers engagements : les droits de l'Homme et les moyens de régulation des transferts d'armes pour en prévenir les violations.

En écoutant les discours des officiels dans la salle de l'Assemblée générale de l'ONU quelques minutes avant l'ouverture du vote, ce sont ces années qui me sont revenues en mémoire. Le Président de la dernière conférence de négociation de mars 2013, Peter Wolcott, prend la parole mais je ne l'écoute pas, bien qu'en bon rugbyman australien il fut un excellent finisseur de ces négociations pour marquer cet essai historique nommé « traité sur le commerce des armes ».

¹ Paul Ricoeur, *Le conflit des interprétations*, Paris, Seuil, 1969, p. 422.

PROLOGUE

Le vote est ouvert ; 154 pays votent en faveur du premier traité sur le commerce des armes de l'histoire de l'humanité². Toujours devant mon petit écran, je suis envahi par une émotion plus forte encore, j'en entends même jusqu'ici les applaudissements. Je franchis un instant les mers et les continents pour me retrouver avec mes proches compagnons de cette longue lutte, Salah Abdellaoui³ et Seydi Gassama⁴ ainsi que Irma Leticia Perez Gil de Hoyos au Mexique, Justus Nyangaya au Kenya, Sergueï Nikitin en Russie, Cesar Marin au Venezuela, Joseph Dube en Afrique du sud, Seungho Park en Corée du sud, Mujahib Alam⁵ au Pakistan et tous les autres dont certains ne sont plus présents. Nous ne sommes pas nombreux et nous sommes des millions d'individus, membres d'ONG ou membres des délégations gouvernementales. Je les imagine devant leurs écrans d'ordinateurs célébrant comme moi cette improbable histoire du traité sur le commerce des armes.

² 156 pays ont finalement voté pour, l'Angola qui s'était abstenu a changé en vote en faveur et le Cap Vert qui n'avait pas pris part au vote a également voté en faveur, 22 se sont abstenus et 3 ont voté contre (Corée du Nord, Iran, Syrie).

³ Directeur AI Maroc depuis décembre 1997

⁴ Directeur AI Maroc depuis 1998

⁵ Engagé depuis quelques années avec le département *MSP* d'*Amnesty International*, Mujahib Alam avait été membre des forces ONU en Afrique ainsi que du groupe d'expert auprès de l'International Commission of Inquiry to investigate reports of the sale or supply of arms to former Rwandan government forces in violation of the Security Council arms embargo and allegations that those forces are receiving training to destabilize Rwanda dès 1996.